

SITES UTILES

GENERAL

- www.choisirleservicepublic.gouv.fr
- www.fonction-publique.gouv.fr/3e-concours-fiche-pratique

FONCTION PUBLIQUE D'ETAT

- www.place-emploi-public.gouv.fr
- www.fonction-publique.gouv.fr

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

- www.cnfpt.fr
- www.cdg33.fr
- www.emploi-territorial.fr

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

- www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr
- www.solidarites-sante.gouv.fr
- www.concours-fph.ars.sante.fr

DISPOSITIFS

- Le PACTE / www.fonction-publique.gouv.fr/score/autres-recrutements/pacte-a-letat
- PREPA TALENTS / www.fonction-publique.gouv.fr/integrez-prepas-talents



CONTACTEZ-NOUS

**189, Avenue du Maréchal Foch
33500 Libourne**

05 57 51 71 27

www.eripdulibournais.com

LES METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE



En quelques mots...

Les 5,5 millions d'agents de la fonction publique soit 20% de l'emploi en France sont répartis au sein des trois grandes administrations que sont : la fonction publique d'État, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière.

- ↳ **La fonction publique d'État** concerne 2,5 millions d'agents qui travaillent au sein des services centraux, comme les ministères, et au sein des services dits déconcentrés que sont les lycées, les préfectures ou encore les agences régionales de santé.
- ↳ **La fonction publique territoriale** rassemble plus de 1,9 million d'agents : il s'agit des métiers exercés au sein des collectivités territoriales. Les agents exercent pour une commune, un département, une région ou une collectivité d'outre-mer.
- ↳ **La fonction publique hospitalière** est constituée de près de 1,2 million d'agents qui exercent au sein d'hôpitaux, de maisons de retraite ou centres d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes, ou encore de services départementaux de l'aide sociale à l'enfance.



Les concours sont accessibles pour les trois fonctions publiques et permettent d'être recruté pour des métiers de catégories A, B ou C en fonction du niveau de diplôme initial

DEVENIR AGENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

- ✓ Les métiers de catégorie A sont accessibles aux candidats de niveau Bac +3 à doctorat
- ✓ Les métiers de la catégorie B sont accessibles aux candidats de niveau Bac
- ✓ Les métiers de la catégorie C sont accessibles aux candidats de niveau CAP, BEP ou aux candidats non diplômés

Il existe également **le PACTE**, un dispositif conçu pour permettre aux publics fragilisés comme les jeunes de 28 ans et plus non diplômés, les chômeurs de longue durée et les personnes en situation de handicap, d'accéder aux métiers de la fonction publique sans avoir à passer de concours.

Autres dispositifs : les Prépas Talents, des parcours de formation et de préparation aux concours dédiés aux étudiants d'un niveau Bac +3, aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et aux jeunes demandeurs d'emploi qui souhaitent rejoindre la fonction publique.

Enfin, **il est également possible de travailler dans la fonction publique sans passer de concours** : on parle alors d'agent contractuel, c'est-à-dire avoir intégré l'une des trois administrations par le biais d'un contrat en CDD ou en CDI. Selon une étude de 2020, plus d'un agent de la fonction publique sur cinq serait contractuel, dont environ une moitié en CDD ; ce sont par exemple les enseignants contractuels de l'Education Nationale pour Fonction Publique d'Etat, ou encore les contrats saisonniers dans les offices de tourisme pour la FP territoriale.